

Raccordement du poste de livraison au réseau public de distribution d'électricité

Le site du Domaine Guiot dispose déjà d'installations photovoltaïques existantes et d'une armoire de coupure du réseau située à proximité immédiate du projet, aux coordonnées GPS 43.6737716, 4.3480842. Cette armoire constitue à ce stade l'hypothèse privilégiée pour le raccordement du projet. Le tracé prévisionnel entre le poste de livraison du projet et cette armoire représente un linéaire d'environ 330 m.



Figure 1: Raccordement envisagé - Projet Guiot

Ce raccordement serait réalisé par la création d'une liaison électrique souterraine entre le poste de livraison et l'armoire de coupure existante. Les travaux consisteraient principalement en l'ouverture d'une tranchée, la pose des câbles électriques et la remise en état des terrains après travaux. Le tracé emprunte essentiellement des espaces agricoles et des chemins existants et ne nécessite pas, à ce stade, la création d'une nouvelle ligne électrique aérienne.

Le projet présente une puissance installée de 5,58 MW. Le raccordement définitif, ainsi que les éventuels travaux de renforcement du réseau, seront déterminés par le gestionnaire de réseau dans le cadre de l'étude de raccordement.

Une autre hypothèse consiste en un raccordement direct au poste source de Vauvert. Le tracé prévisionnel correspondant représenterait un linéaire d'environ 8,7 km entre le projet et le poste source. Le raccordement serait réalisé principalement sous voiries et chemins existants, conformément aux prescriptions du gestionnaire de réseau

À titre informatif, les données actuellement disponibles pour le poste source de Vauvert indiquent une capacité réservée aux énergies renouvelables de 26 MW au titre du S3REnR, avec un taux de remplissage de 81 %. La capacité d'accueil réservée restant à affecter est actuellement indiquée à 4,9 MW. Ces données sont susceptibles d'évoluer et ne préjugent pas de la solution technique qui sera retenue par le gestionnaire de réseau.

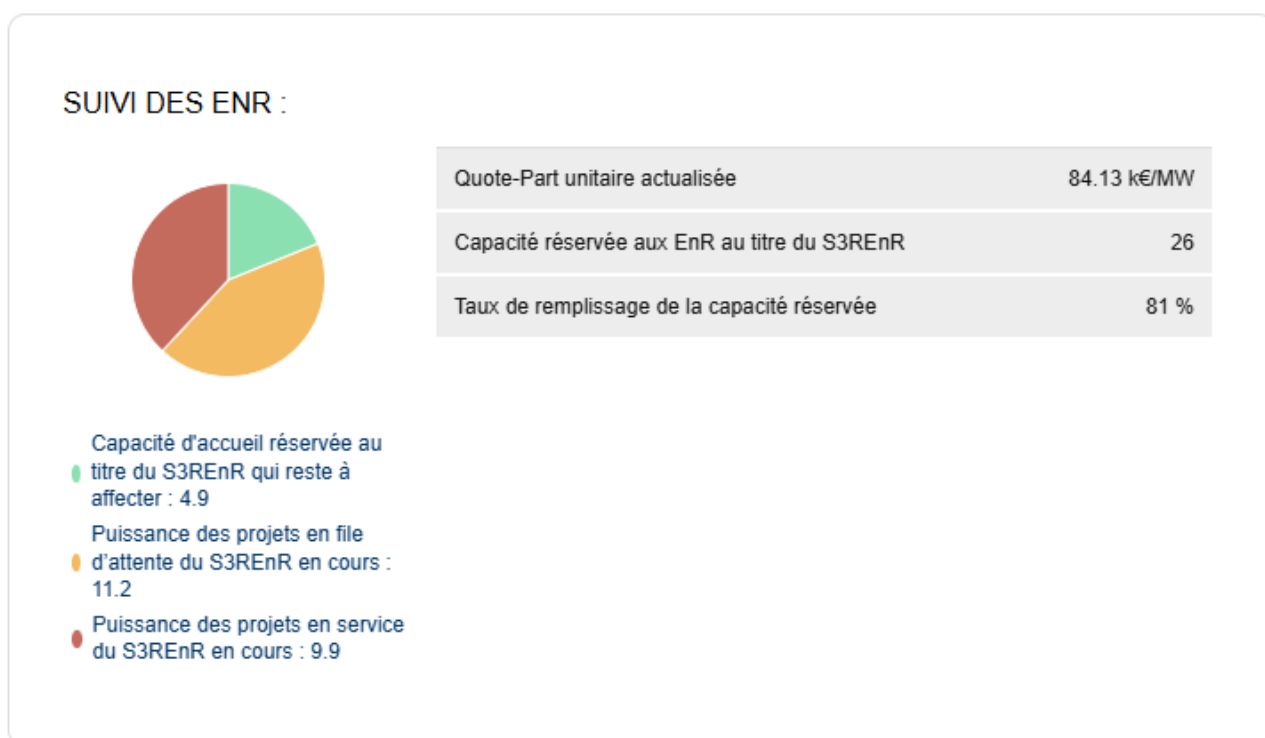


Figure 2: Capacité poste source de Vauvert (Caparéseau)



Figure 3: Raccordement au poste source de Vauvert

Au regard de la présence de l'armoire de coupure à proximité immédiate du site, le raccordement local constitue actuellement la solution privilégiée. Il permettrait de réduire très significativement le linéaire de raccordement, d'environ 8,7 km à environ 330 m, et donc de limiter les travaux et leurs incidences environnementales potentielles.

Chemin de coupe

Le calepinage initial prévoyait l'implantation de structures agrivoltaïques au droit d'un chemin existant traversant le site. **Ce chemin est un chemin d'exploitation privé et ne constitue pas un chemin communal.** Cette configuration avait été définie en concertation avec l'exploitant agricole et ne remettait pas en cause le fonctionnement de l'exploitation, les engins agricoles pouvant contourner les structures pour assurer leurs déplacements entre les différentes parcelles.

Néanmoins, afin de tenir compte de la remarque formulée dans le cadre de la demande de compléments et de garantir le maintien de la continuité de ce chemin dans sa configuration actuelle, le calepinage a été adapté. Les structures agrivoltaïques ont été repositionnées de manière à laisser le chemin intégralement libre de tout aménagement.

Le projet ainsi modifié n'entraîne donc aucune suppression ni interruption du chemin existant et permet le maintien de son usage actuel.

Le nouveau calepinage est présenté ci-dessous et dans l'*Annexe 5 – Plan de masse – GUIOT – V2*, jointe au présent dossier de compléments.



Figure 4: Calepinage V2

Effets cumulés avec d'autres projets

Afin d'évaluer les éventuels effets cumulés avec d'autres projets, une recherche des projets photovoltaïques situés à proximité du projet agrivoltaïque GUIOT a été réalisée. Deux périmètres ont été considérés autour du site : un périmètre rapproché de 5 km, correspondant à l'aire d'étude éloignée retenue dans les études réalisées par SCE, ainsi qu'un périmètre élargi de 10 km.

Comme présenté sur la carte ci-dessous, aucun autre projet photovoltaïque en projet ou en exploitation n'a été identifié dans un rayon de 5 km autour du projet GUIOT.

Deux projets photovoltaïques ont néanmoins été identifiés dans le périmètre élargi de 10 km, tous deux situés en limite de cette aire d'étude :

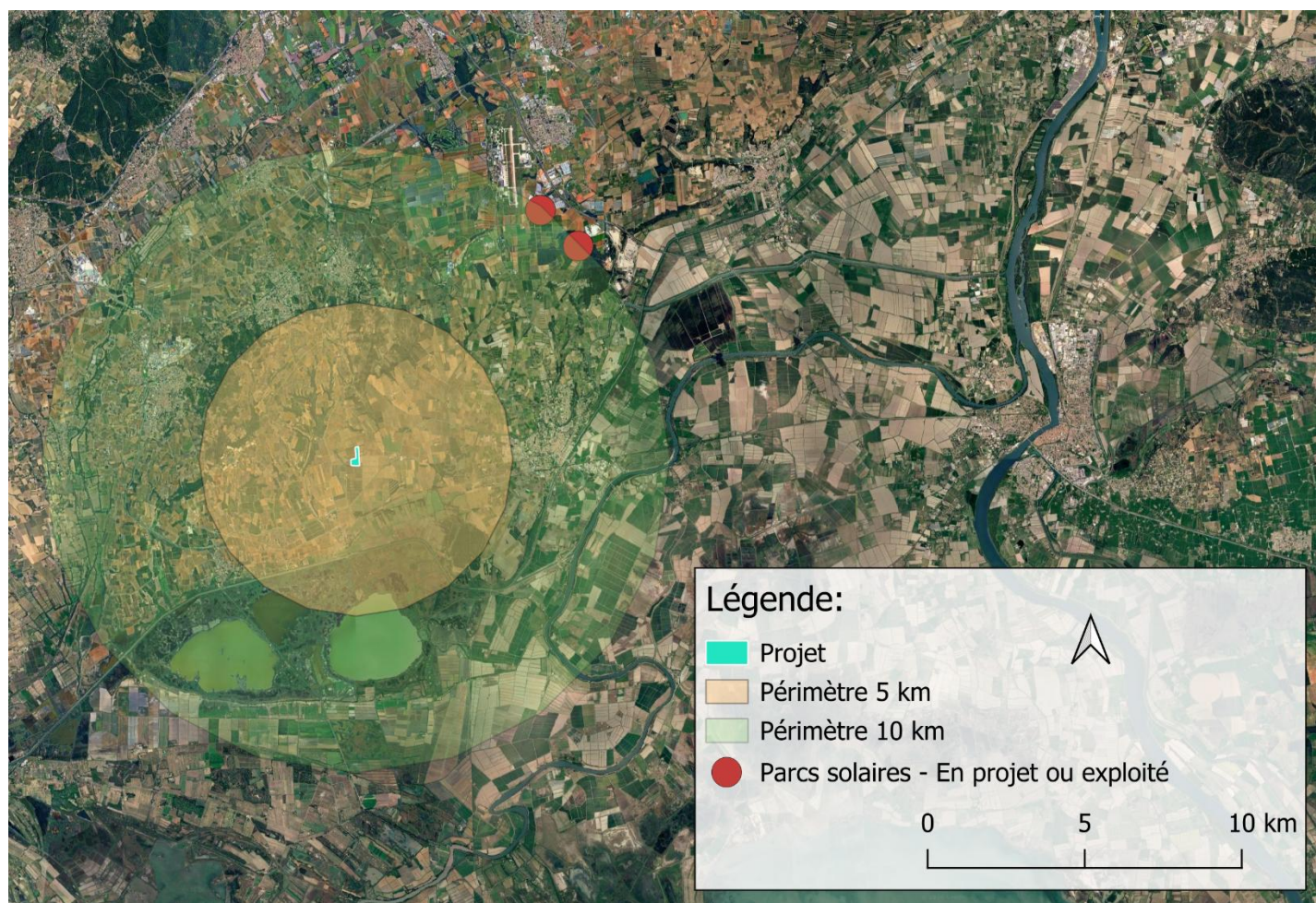


Figure 5: Les projets PV, présents dans un périmètre de 5 et 10 km

Projet photovoltaïque « Soleil de la ZAC Mitra » – en exploitation

Le projet photovoltaïque « Soleil de la ZAC Mitra », situé sur les communes de Saint-Gilles et de Garons, est implanté sur cinq terrains délaissés de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) MITRA, représentant une surface totale d'environ 6 ha.

Ce parc est situé à plus de 5 km du projet GUIOT et dans un contexte d'implantation très différent, sur des terrains délaissés d'une zone d'activités.

Projet photovoltaïque du Fourniguet – en projet

Un second projet photovoltaïque est envisagé par VALOREM au lieu-dit « Fourniguet », sur la commune de Saint-Gilles. Le projet prévoit une emprise clôturée d'environ 8,2 ha. Son implantation est envisagée au sein d'un secteur boisé, sur une partie actuellement constituée de garrigue à la suite d'un incendie survenu en 2019.

Ce projet est également situé à plus de 5 km du projet GUIOT, en limite du périmètre élargi de 10 km. Il s'inscrit par ailleurs dans un contexte environnemental et foncier différent de celui du projet GUIOT, puisqu'il concerne un secteur boisé et de garrigue, tandis que le projet GUIOT est un projet agrivoltaïque implanté sur des parcelles viticoles existantes, dont l'activité agricole est maintenue.

Au regard de leur éloignement, de l'absence d'autre projet photovoltaïque identifié dans un rayon de 5 km et des contextes d'implantation distincts des deux projets recensés dans le périmètre élargi, aucun effet cumulé significatif n'est attendu avec le projet agrivoltaïque GUIOT.